Ministry of Education Early Learning Division Ministère de l'Éducation Division de l'apprentissage des jeunes enfants

Mowat Block, 24th floor 900 Bay St. Queen's Park Toronto ON M7A 1L2 Édifice Mowat, 24^e étage 900, rue Bay Queen's Park Toronto ON M7A 1L2



2013: EL2

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES: Directrices et directeurs de l'éducation

EXPÉDITEUR: Jim Grieve

Sous-ministre adjoint

Dvision de l'apprentissage des jeunes enfants

Ministère de l'Éducation

DATE: Le 5 juin 2013

OBJET : Stratégie en faveur de la petite enfance – Postes de leaders de la

petite enfance au sein des conseils scolaires

Comme vous le savez, le Ministère a récemment fait paraître le <u>Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance</u> qui décrit la vision du gouvernement de l'Ontario pour la petite enfance et la manière d'intégrer les programmes et services pour mieux desservir les enfants et les parents.

Or, nous savons que cette vision ne saurait se matérialiser pleinement sans un leadership stratégique, dévoué et soutenu. Un poste de leader de la petite enfance aidera les conseils scolaires à intégrer pleinement le système des services de garde d'enfants à l'éducation tout en garantissant l'inclusion de la garde d'enfants dans la planification du système à long terme. Dans cet esprit, nous sommes heureux d'annoncer un nouveau financement destiné à un minimum de 0,5 ETP pour un poste de leader de la petite enfance, au niveau agente ou agent de supervision. Ces postes de leaders de la petite enfance apporteront du soutien durant cette période de transition vers un réseau de plus en plus intégré de programmes de services de garde et de soutien familial dans le milieu scolaire, ainsi que la mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein.

Les principales responsabilités du poste de leader de la petite enfance sont décrites à l'Annexe 1. Les principaux objectifs sont les suivants :

• Leadership de la mise en œuvre de la vision cherchant à créer un réseau de programmes et de services de haute qualité attentif, accessible et de plus en plus intégré, conçu pour favoriser le sain développement des enfants, tel qu'énoncé dans le Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance.

- Élaboration de politiques, protocoles, programmes, normes et stratégies qui seront nécessaires pour veiller continuellement à l'excellente qualité des programmes et services destinés à la petite enfance.
- Coordination d'un plan systémique en vue de renforcer l'intégration de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, la garde d'enfants et les programmes et services destinés à la petite enfance dans chaque milieu scolaire.
- Contribuer au savoir dans le milieu de la petite enfance en aidant à élaborer, examiner, administrer et appliquer des mesures et des indicateurs de rendement.

Veuillez retenir que la formule utilisée pour l'allocation des fonds se fonde sur l'effectif prévu par le conseil scolaire pour la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein et les programmes de garde d'enfants existants offerts sur les lieux (voir l'Annexe 2). Lorsque la formule permet de prévoir plus d'un poste, les conseils peuvent utiliser ce financement à l'appui de la mise en œuvre d'une stratégie intégrée pour la petite enfance et/ou chercher à améliorer la qualité des programmes en instituant des postes de leadership tels un gestionnaire ou responsable de la petite enfance, une conseillère ou un conseiller de programme, ou encore, une personne chargée de la coordination des programmes destinés à la petite enfance.

En plus d'offrir son soutien au leader de la petite enfance, le Ministère est heureux d'annoncer le versement d'une somme ponctuelle pour les besoins de démarrage du poste de leader de la petite enfance, qui peut se ventiler comme suit :

- une journée de répit par équipe pédagogique pour les besoins de planification conjointe, en consultation avec le leader de la petite enfance;
- frais de déplacement pour assister à la Symposium sur la petite enfance;
- coûts de démarrage pour les ressources, les documents et les fournitures nécessaires au poste de leader de la petite enfance;
- une journée de répit par équipe pédagogique et un membre désigné du personnel chargé de la garde d'enfants pour les besoins d'apprentissage professionnel conjoint.

Le Ministère vous offrira de nouvelles précisions sur les dépenses admissibles et les exigences de rapport avant le début de l'année scolaire 2013-2014.

Pour souhaiter la bienvenue à ce nouveau groupe de leaders de la petite enfance et lui faire part de tout notre soutien, nous prévoyons la tenue d'un symposium de deux jours au début de l'automne afin de rassembler ce groupe de leaders supérieurs du système pour les besoins d'orientation et de planification de l'année scolaire. D'autres informations suivront, dès que nous aurons déterminé les dates et le lieu de la réunion.

Comme à l'accoutumée, je vous remercie du soutien et du leadership dont vous faites invariablement preuve au nom de nos plus jeunes citoyens et de leurs familles. Nous tenons tout particulièrement à remercier les leaders de la petite enfance actuels de la passion et de l'engagement qu'ils consacrent à la petite enfance malgré d'autres nombreuses responsabilités.

Pour toute question ou précision à l'égard du contenu des présentes, veuillez communiquer avec Jill Worthy à jill.worthy@ontario.ca ou au 416-314-8238.

Avec mes salutations les meilleures,

Jim Grieve

Sous-ministre adjoint

Division de l'apprentissage des jeunes enfants

Ministère de l'Éducation

c.c.: Surintendantes et surintendants des affaires scolaires

Annexe 1 – Fonctions des leaders de la petite enfance

Principaux objectifs

- Diriger la mise en œuvre de la vision cherchant à créer un réseau de programmes et de services de haute qualité attentif, accessible et de plus en plus intégré, conçu pour favoriser le sain développement des enfants, tel qu'énoncé dans le Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance.
- Diriger une équipe de personnel supérieur pour la mise en œuvre de la politique du conseil en matière de petite enfance moyennant l'élaboration des politiques, protocoles, programmes, normes et stratégies qui seront nécessaires pour veiller continuellement à l'excellente qualité des programmes et services destinés à la petite enfance.
- Diriger l'élaboration, l'examen et l'application des mesures et des indicateurs de rendement, dont l'instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE), afin d'évaluer la réussite du programme et les progrès des enfants au fil du temps.
- Diriger un plan systémique en vue de renforcer la coordination de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, la garde d'enfants et les programmes et services destinés à appuyer les parents et la petite enfance dans chaque milieu scolaire.

Principales responsabilités

1. Planification stratégique

- Consolider la cohésion par l'inclusion des priorités pour la petite enfance dans le plan d'amélioration du conseil scolaire pour la réussite des élèves et le processus d'examen des installations, dans le contexte des initiatives connexes du conseil et du Ministère.
- Travailler en partenariat avec les GSMR/CADSS afin d'approfondir la compréhension au niveau systémique du plan régional de services de garde d'enfants et préparer les demandes connexes pour les fonds d'immobilisations destinés à la réfection des locaux pour les besoins de garde d'enfants, conformément à la politique ministérielle (p. ex. : Politique sur les écoles de remplacement et note de service EL4).
- Veiller à ce que le personnel dirigeant, les conseillers, les responsables des écoles et les éducatrices et éducateurs soient bien renseignés sur les étapes à suivre pour faire matérialiser la vision d'une expérience de plus en plus homogène en ce qui a trait aux services offerts aux enfants et aux familles.
- Élaborer des stratégies pour tisser des partenariats efficaces avec des programmes de garde d'enfants sur les lieux et des garderies externes en suivant une approche inclusive qui rassemble de diverses façons le personnel, les enfants et la famille entre le milieu scolaire et celui de la garde d'enfants.
- Élaborer une stratégie de diffusion, en partenariat avec le personnel qui convient (chefs de programme, travailleuses ou travailleurs communautaires, etc.) afin d'impliquer les parents et les parties prenantes à l'égard de la vision de prestation de services intégrés.

2. Qualité et évaluation des programmes

- Diriger l'élaboration de stratégies et de protocoles opérationnels, tel que requis pour la prestation de programmes de haute qualité d'apprentissage par le jeu à la maternelle et au jardin d'enfants à temps plein, et veiller à la continuité des programmes entre la garde d'enfants et les centres pour l'enfance et la famille.
- Diriger le personnel travaillant au programme afin de cerner les besoins d'apprentissage
 professionnel et suivre une approche différenciée qui reconnaît les divers besoins du personnel lors
 de chaque année de mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, la qualité
 diverses des partenariats avec les services de garde d'enfants, et le besoin de continuité entre le
 programme de la journée et les programmes de jour prolongé.
- Offrir régulièrement des occasions d'augmenter la cohésion en échangeant les succès remportés et les leçons apprises lors de réunions du leadership supérieur avec les directrices et directeurs de l'éducation, les surintendantes et surintendants, les leaders de l'efficacité scolaire, les directions d'école chargées de la coordination et les conseillères et conseillers.

3. Gestion des dossiers/Communications

- Veiller à ce que les surintendances et directions d'école disposent de l'information nécessaire pour répondre aux besoins et défis émergents sur le plan des programmes et des fonctions.
- Établir des structures pour veiller à communiquer régulièrement avec les parties prenantes pour les renseigner, résoudre les problèmes et améliorer la prestation des services.
- Agir comme liaison avec la Division de l'apprentissage des jeunes enfants en coordonnant la participation aux réunions convoquées par le Ministère, en répondant aux exigences connexes et en remplissant les rapports correspondants.
- Prévoir les effets budgétaires des politiques et options de programme, formuler des recommandations et contribuer à l'élaboration du budget à l'appui de la mise en œuvre efficace de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, des services de garde d'enfants et d'autres initiatives destinées à la petite enfance.

Annexe 2 – Financement approuvé par conseil pour l'année scolaire 2013-2014

	Continu		
Nom du conseil scolaire de district	ETPs Soutenus	Allocation de leader de la petite enfance	
Algoma DSB	0,5	82 500 \$	ľ
Algonquin and Lakeshore Catholic DSB	0,5	82 500 \$	Ī
Avon Maitland DSB	0,5	82 500 \$	ı
Bluewater DSB	0,5	82 500 \$	ľ
Brant Haldimand Norfolk Catholic DSB	0,5	82 500 \$	ı
Bruce-Grey Catholic DSB	0,5	82 500 \$	ı
Catholic DSB of Eastern Ontario	0,5	82 500 \$	ı
CS Viamonde	0,5	82 500 \$	ı
CSD catholique Centre-Sud	0,5	82 500 \$	
CSD catholique de l'Est ontarien	0,5	82 500 \$	
CSD catholique des Aurores boréales	0,5	82 500 \$	
CSD catholique des Grandes Rivières	0,5	82 500 \$	
CSD catholique du Centre-Est de l'Ontario	0,5	90 200 \$	
CSD catholique du Nouvel-Ontario	0,5	82 500 \$	
CSD catholique Franco-Nord	0,5	82 500 \$	
CSD des écoles catholiques du Sud-Ouest	0,5	82 500 \$	
CSD des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	0,5	82 500 \$	
CSD du Grand Nord de l'Ontario	0,5	82 500 \$	
CSD du Nord-Est de l'Ontario	0,5	82 500 \$	
DSB of Niagara	0,5	82 500 \$	
DSB Ontario North East	0,5	82 500 \$	
Dufferin-Peel Catholic DSB	1,5	247 500 \$	
Durham Catholic DSB	0,5	82 500 \$	
Durham DSB	1,0	165 000 \$	
Grand Erie DSB	0,5	82 500 \$	
Greater Essex County DSB	0,5	82 500 \$	
Halton Catholic DSB	0,5	88 200 \$	
Halton DSB	1,0	165 000 \$	
Hamilton-Wentworth Catholic DSB	0,5	82 500 \$	
Hamilton-Wentworth DSB	1,0		
Hastings and Prince Edward DSB	0,5	82 500 \$	
Huron-Perth Catholic DSB	0,5	82 500 \$	
Huron-Superior Catholic DSB	0,5	82 500 \$	
Kawartha Pine Ridge DSB	0,5	89 600 \$	
Keewatin-Patricia DSB	0,5	82 500 \$	
Kenora Catholic DSB	0,5	82 500 \$	

Ponctuel		
Temps de répit, réunion d'automne, coûts de démarrage	ALLOCATION TOTALE	
74 300 \$	156 800 \$	
85 900 \$	168 400 \$	
105 500 \$	188 000 \$	
119 900 \$	202 400 \$	
66 100 \$	148 600 \$	
32 100 \$	114 600 \$	
82 700 \$	165 200 \$	
113 400 \$	195 900 \$	
140 400 \$	222 900 \$	
85 300 \$		
18 100 \$	100 600 \$	
52 800 \$	135 300 \$	
197 800 \$	288 000 \$	
73 600 \$	156 100 \$	
30 400 \$		
105 300 \$		
116 900 \$		
31 700 \$	114 200 \$	
31 100 \$		
229 700 \$	312 200 \$	
52 100 \$	134 600 \$	
439 100 \$	686 600 \$	
139 000 \$	221 500 \$	
439 600 \$	604 600 \$	
168 700 \$	251 200 \$	
227 300 \$	309 800 \$	
191 700 \$		
420 200 \$		
173 000 \$		
339 600 \$	504 600 \$	
113 300 \$	195 800 \$	
39 100 \$	121 600 \$	
39 700 \$	122 200 \$	
211 800 \$	301 400 \$	
37 100 \$	119 600 \$	
23 900 \$	106 400 \$	

	Continu	
Nom du conseil scolaire de district	ETPs Soutenus	Allocation de leader de la petite enfance
Lakehead DSB	0,5	82 500 \$
Lambton Kent DSB	0,5	82 500 \$
Limestone DSB	0,5	82 500 \$
London District Catholic School Board	0,5	82 500 \$
Near North DSB	0,5	82 500 \$
Niagara Catholic DSB	0,5	82 500 \$
Nipissing-Parry Sound Catholic DSB	0,5	82 500 \$
Northeastern Catholic DSB	0,5	82 500 \$
Northwest Catholic DSB	0,5	82 500 \$
Ottawa Catholic DSB	0,5	84 400 \$
Ottawa-Carleton DSB	1,0	165 000 \$
Peel DSB	3,0	495 000 \$
Peterborough V N C Catholic DSB	0,5	82 500 \$
Rainbow DSB	0,5	82 500 \$
Rainy River DSB	0,5	82 500 \$
Renfrew County Catholic DSB	0,5	82 500 \$
Renfrew County DSB	0,5	82 500 \$
Simcoe County DSB	1,0	165 000 \$
Simcoe Muskoka Catholic DSB	0,5	82 500 \$
St. Clair Catholic DSB	0,5	82 500 \$
Sudbury Catholic DSB	0,5	82 500 \$
Superior North Catholic DSB	0,5	82 500 \$
Superior-Greenstone DSB	0,5	82 500 \$
Thames Valley DSB	1,5	247 500 \$
Thunder Bay Catholic DSB	0,5	82 500 \$
Toronto Catholic DSB	1,5	247 500 \$
Toronto DSB	4,0	660 000 \$
Trillium Lakelands DSB	0,5	82 500 \$
Upper Canada DSB	0,5	82 500 \$
Upper Grand DSB	0,5	85 800 \$
Waterloo Catholic DSB	0,5	82 500 \$
Waterloo Region DSB	1,0	164 000 \$
Wellington Catholic DSB	0,5	82 500 \$
Windsor-Essex Catholic DSB	0,5	82 500 \$
York Catholic DSB	1,0	165 000 \$
York Region DSB	2,0	330 000 \$
TOTAL	50,1	8 274 700 \$

Continu

Ponctuel	
Temps de répit, réunion d'automne, coûts de démarrage	ALLOCATION TOTALE
66 200 \$	148 700 \$
150 900 \$	233 400 \$
143 900 \$	226 400 \$
119 600 \$	202 100 \$
76 300 \$	158 800 \$
148 700 \$	231 200 \$
29 500 \$	112 000 \$
29 300 \$	111 800 \$
24 300 \$	106 800 \$
208 200 \$	292 600 \$
466 900 \$	631 900 \$
1 083 800 \$	1 578 800 \$
100 500 \$	183 000 \$
98 700 \$	181 200 \$
23 100 \$ 40 800 \$	105 600 \$ 123 300 \$
63 600 \$	146 100 \$
340 500 \$	505 500 \$
131 900 \$	214 400 \$
66 900 \$	149 400 \$
49 900 \$	132 400 \$
16 600 \$	99 100 \$
19 600 \$	102 100 \$
531 300 \$	778 800 \$
59 300 \$	141 800 \$
562 000 \$	809 500 \$
1 860 200 \$	2 520 200 \$
114 400 \$	196 900 \$
187 100 \$	269 600 \$
222 900 \$	308 700 \$
142 400 \$	224 900 \$
440 300 \$	604 300 \$
55 800 \$	138 300 \$
118 700 \$	201 200 \$
355 400 \$	520 400 \$
738 300 \$	1 068 300 \$
13 736 000 \$	22 010 700 \$